N° 403. — IIme Année. 5ct Le Numéro. 5ct Vendredi 21 Avril 1882.

L'IMPARTIAL

RÉSUMÉ DES NOUVELLES ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie Courvoisier, Rue du Marché 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 300, Locle.

GARE DE CHAUX-DE-FONDS

Arrivée de

GARES.	M.	M.	S.	S.	S.	S.
Locle . . .	5 —	9 15	1 27	3 10	5 50	8 22
Neuchâtel .	—	9 50	1 40	—	6 —	10 17
Genève . .	—	—	1 30	—	6 —	10 17
Bienne . .	8 42	11 48	2 05	—	5 20	10 27
Berne . . .	—	11 48	2 05	—	5 20	10 27

Départ pour

GARES.	M.	M.	M.	S.	S.	S.
Locle . . .	7 30	9 59	11 55	2 14	6 09	10 34
Neuchâtel .	5 23	9 27	—	1 40	6 —	—
Genève . .	5 23	—	9 27	1 40	—	—
Bienne . .	5 05	7 20	9 50	3 20	6 40	—
Berne . . .	5 05	7 20	9 50	3 20	6 40	—

PRIX D'ABONNEMENT, franco pour la Suisse
1 an, fr. 10, 6 mois, fr. 5»50, 3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace; prix minimum d'un annonce, 75 centimes.

— JEUDI 20 AVRIL 1882 —

Chaux-de-Fonds.

Brasserie Hauert. — Concert, jeudi 20, à 8 h. du soir.

Cercle du Commerce. — Assemblée générale, jeudi 20, à 8 ½ h. du soir, au local.

Théâtre. — Direction de M. Laclaindière. Représentation d'adieu. « Les Lionnes pauvres » et « L'Etincelle ». Jeudi 20, à 8 h. du soir.

Assemblée fédérale.

(Correspondance particulière de l'Impartial.)

Séance du 19 avril 1882.

Le Conseil national entre en séance à 9 heures et l'appel nominal qui se fait de suite constate 126 membres présents et 19 absents, qui sont : MM. Brosi, Bühlmann, de Chastonay, Contesse, Dazzoni, Forrer, Gatti, Lutz, Magotti, Niggeler, Oguez, Pedrazzini, Sprecher, Stœssel, Vonmentlen, de Werra, Wüest et Wuilleret.

Après la lecture du protocole de la séance d'hier, M. le président donne connaissance de deux lettres : l'une annonçant que M. Sprecher étant gravement malade ne peut assister à la présente session et la seconde que M. Buhlmann, ne paraîtra pas au Conseil pendant le reste de la session actuelle.

MM. Dazzoni et Vonmetlen font défaut parce que le Grand Conseil de leur canton, dont ils font partie, siège en ce moment.

On donne ensuite communication d'une lettre du Conseil des Etats demandant la priorité pour les tractanda 18 et 19 concernant le chemin de fer du Val-de-Travers et le chemin de fer Langenthal-Wanwyl, ce qui est accepté.

M. le président donne ensuite lecture d'une lettre émanant du Conseil fédéral, invitant le Conseil national à assister en corps à l'ouverture de la ligne du Gothard qui aura lieu dans le courant du mois prochain.

Le président, après cette communication, déclare, qu'après entente avec le président du Conseil des Etats, il fait la proposition d'inviter chaque conseiller, qui aurait l'intention d'assister à cette sollennité, à s'approcher d'ici au 26 courant du secrétaire, M. Ringier, qui prendra note de ces intentions.

D'après le nombre des signatures on pourrait, seulement alors, décider si le Conseil participera en corps à cette fête ou y enverra seulement une délégation.

Cette manière de faire, tout à fait rationnelle, est prise en considération et on passe ensuite à une communication faite par la caisse fédérale au sujet du mode employé au paiement de la solde affectée à chaque conseiller.

La dite caisse déclare qu'il s'est présenté jusqu'ici de graves inconvénients, et propose de faire la paie chaque semaine, pour ne plus attendre au dernier jour de la session, lorsque chacun est pressé de retourner dans ses foyers. Cette demande est adoptée avec l'adjonction qu'un membre pourra, s'il est obligé, pour une cause ou pour une autre, de quitter subitement les séances, retirer ce qui lui est dû au moyen d'un bon qui lui sera délivré par le secrétaire.

Une nouvelle pétition, couverte d'une véritable collection de signatures et ayant rapport au traité de commerce, est renvoyée derechef à la commission.

La discussion sur le traité de commerce s'ouvre enfin par M. Kaiser, de Soleure, rapporteur de la minorité de la commission, qui parle longuement et avec chaleur contre l'acceptation du traité. Il déclare que ce traité serait une honte pour notre patrie qui doit être mieux traitée qu'elle ne l'a été. Il déclare que la France n'a pas agi loyalement et termine en renvoyant chacun à son rapport qui explique largement ses idées qui sont celles de la minorité.

M. Künzli, se faisant l'interprête de M. Philippin, déclare au nom de la majorité que ce traité, s'il a des défauts, vaut mieux que ce qu'on était en droit d'attendre en voyant les difficultés qui surgissaient journellement dans l'élaboration de ce travail tant avec nos représentants qu'avec ceux de l'Angleterre et de la Belgique.

M. Gonzenbach demande ensuite la parole et déclare qu'avant de discuter le pour et le contre de cette grande question il serait bon de demander aux rapports présentés par les diverses sociétés commerciales et industrielles, et qui sont présentement déposés sur le bureau, ce qu'elles concluent et quels sont les vœux formulés par cette classe, la plus intéressée à la mise en vigueur d'un traité convenable sous toutes ses faces.

Après cette plaidoierie, M. le président déclare que, vu l'heure avancée, la suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 1 heure.

Le Conseil des Etats, qui avait deux tractanda à son ordre du jour, ne s'est occupé que du *recours Bourguet,* concernant la validité de son élection comme membre du conseil de paroisse d'Avry-devant-Pont (Fribourg).

Le Conseil fédéral avait déclaré son défaut de compétence.

Dans sa séance du 26 janvier dernier, le Conseil national considérant, au sujet de ce recours, que, à la vérité, la teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 4 novembre 1881, d'après lequel il n'est pas entré en matière sur le recours pour cause d'incompétence, ne paraît pas justifiée, puisque c'est bien sur une prétendue violation de la constitution que le recours se base de fait ; mais qu'au fond le recours était mal fondé et que l'arrêté du Conseil fédéral, tel qu'il est motivé, doit être considéré comme déclarant le recours mal fondé, a arrêté que le dit recours est écarté.

Le Conseil des Etats a adhéré aujourd'hui à cette décision.

Chronique Suisse.

Banques. — La Banque cantonale de Thurgovie à Weinfelden, pour laquelle le canton offre sa garantie, est autorisée à émettre pour 1 ½ million de billets de banque.

Postes. — On annonce le décès de M. Hasler-Oberlin, adjoint du directeur des postes d'Aarau, à l'âge de 45 ans. C'était un employé aussi distingué que modeste et un excellent citoyen.

Nouvelles étrangères.

France. — On écrit de Paris :

« On s'occupe beaucoup du vol de la poste, les journaux publient à ce propos des relations vraiment *esbaudissantes,* comme dirait Rabelais ; il y est question d'une armoire en chêne blindée, etc. Je viens de m'entretenir longuement avec un des douze cents facteurs de Paris, justement un de ceux chargés du quartier Chaussée-d'Antin, Madeleine, boulevard Malesherbes, ou de la deuxième circonscription postale dont le sac a été éventré. Eh bien ! cette fameuse armoire blindée est garnie de vulgaires plaques de tôle, et elle contenait pour 15 à 20 millions de plis chargés, — un coup de pince sur la serrure et celle-ci a sauté. — Point de garde ou de surveillant, alors que dans le bureau où se trouve le lourd et gigantesque coffre-fort de la recette quotidienne, qui contient quelques milliers de francs, il y a un garde de nuit. On est vraiment ébahi à l'ouïe de ces détails.

Ce qui est certain, c'est que l'inamovible M. Cochery va être joliment malmené par les journaux réactionnaires et cela d'autant plus que la poste est une des plus bureaucratiques administrations françaises. Que de réclamations, que de polémique pour obtenir un service postal des petits paquets !

Les auteurs du vol commis dans le bureau central des postes ne sont pas encore connus. Les renseignements demandés aux bureaux de départ pour reconstituer le total des chargements dérobés ne sont pas encore entièrement parvenus. Sur 189 plis disparus, on sait exactement le contenu de 50 seulement : il s'il s'élève à 5,000 francs environ. Si les autres chargements ne sont pas plus considérables que ceux déjà connus, ce vol aura heureusement moins d'importance qu'on ne lui en a cru d'abord. »

— Les conseils généraux se sont réunis lundi. Dans un assez grand nombre de départements, les présidents ont repris possession de leur siège sans prononcer de discours d'ouverture ; ailleurs, ils se sont contentés d'une allocution de pure forme. En général, des préoccupations d'intérêt local se sont seules manifestées à la reprise des travaux des assemblées départementales.

— C'est M. Barbier, déjà conseiller à la Cour de cassation, qui devient procureur général près de cette Cour.

Allemagne. — M. Levysohn, rédacteur en chef du *Journal allemand du lundi,* feuille qui paraît à Berlin, vient d'être condamné à quinze jours de prison pour avoir reproduit un article de l'*Intransigeant,* de Paris, dans lequel Gambetta était comparé à Jésus-Christ et prononçait les paroles que les prêtres prononcent en donnant la sainte-scène. Cette reproduction a été qualifiée par le tribunal de Berlin de délit d'outrage à une institution de l'Eglise chrétienne.

Italie. — Suivant le *Fanfulla,* on assure dans les sphères du Vatican, qu'une mission spéciale pontificale, composée du cardinal Howard, de M. de Spolverini et d'un garde noble, se rendra en Russie, pour assister au couronnement du tsar. Ce voyage serait ainsi la sanction de l'accord établi entre la Russie et le Vatican. M. Mussaloff serait très probablement nommé représentant du tsar auprès du pape.

— Suivant une dépêche de Vienne, publiée par le *Standard* du 17, la réception presque simultanée du grand-duc Wladimir par le pape et par le roi Humbert, la visite du roi de Wurtemberg au Quirinal et au Vatican, et une visite prochaine du couple royal de Saxe au Saint-Père et au roi d'Italie, sont regardés, dans les cercles de la cour autrichienne, comme un précédent pour

la visite éventuelle de l'empereur d'Autriche à Rome.

Angleterre. — Mercredi à la Chambre des communes, M. Wolff demande si le résultat des négociations avec le Vatican peut être communiqué au parlement.

M. Gladstone déclare que lord Errington n'est chargé d'aucune mission auprès du Vatican. Le gouvernement n'a caché aucune correspondance, puisqu'aucune correspondance n'existe.

M. Wolf offre de retirer sa motion.

M. Gladstone répond qu'il suppose que la motion sera rejetée sans scrutin.

— Une explosion de feu grisou a eu lieu mardi matin dans la houillière de Brockwell, près de Durham.

Il y a eu 35 morts et 6 blessés.

— Une émeute a éclaté mardi à Camborné, comté de Cornouailles, à la suite d'une rixe entre mineurs irlandais et anglais.

La foule a maltraité les Irlandais et a envahi et saccagé l'église et le presbytère catholiques.

Russie. — Le prince Woronzoff-Daschkoff, ministre de la maison impériale, a fait connaître, par une circulaire particulière, que le couronnement de l'empereur aura lieu à Moscou au mois d'août prochain ; par ordre de l'empereur, tous les dignitaires devront y assister. Les fêtes dureront quatre jours et les frais sont évalués à environ dix millions de roubles. Les fêtes du couronnement du dernier empereur durèrent quatre semaines et coûtèrent dix-huit millions de roubles.

Une mine a été découverte à la gare de Spirovow, dont le chef s'appelle Kuforkin ; il avait auprès de lui son gendre Ivanoff ; à cent pas de la gare un petit ruisseau passe sous la voie, établie sur un pont de pierre, et à droite et à gauche se trouvent des creux. Ivanoff, sous le prétexte d'examiner ces creux, trouva moyen de fixer sous le pont une forte charge de dynamite ; inutile de dire qu'il a été arrêté.

Il est probable que le voyage de l'empereur se fera en voiture. Ce que l'on craint le plus, ce sont les présentations des paysans, parce que sous leur couvert il est facile aux nihilistes d'avoir entrée partout. Pauvre pays, pauvre empereur.

Perse. — Eyoub-Khan est arrivé mardi à Téhéran.

Etats-Unis. — Une dépêche de Washington annonce que le professeur Baird, de l'institut Smithsonian, ayant examiné quelques-uns des poissons qui ont été trouvés morts en nombre incalculable dans le nord de l'Atlantique ces jours derniers déclare que ce ne sont pas des morues, comme on l'avait cru d'abord, mais des poissons d'une espèce nouvellement découverte par la Commission des pêcheries des Etats-Unis, qui leur a donné le nom de *tile-fish* (poisson-tuile).

Ces poissons se rencontrent par quantités incroyables le long de la limite occidentale du Gulf-Stream, à une profondeur de 75 à 100 brasses. Le professeur Baird suppose que les milliards de poissons dont les corps ont été vus flottants sur l'Atlantique ont été tués par la terrible tempête qui a sévi dernièrement le long de la côte méridionale de la Nouvelle-Angleterre.

Toutes les personnes qui ont goûté aux poissons-tuiles retirés de l'eau en ont trouvé la chair saine et exquise, preuve que leur mort n'a pas été due à des causes naturelles.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — La mode de filer en Amérique en laissant derrière soi tout un cortège de pleurs et de grincements de dents, se répand de plus en plus. Un nommé Schürch, débitant de bière à la brasserie du Steinbock, rue d'Aarberg, à Berne, a disparu avec toute sa famille il y a une quinzaine de jours après avoir fait des dupes pour une somme estimée à plus de 20,000 fr. C'est surtout dans le cercle de ses parents et de ses meilleurs amis que ce maître fripon a exercé son art de tirer des carottes. Entre autres dupes on cite des brasseurs, marchands de vins, tailleurs, cordonniers, établissements de confections, bouchers, laitiers, bref tous les corps de métier. Ce Schürch avait préparé sa fuite de longue main et après avoir expédié successivement ses bagages et sa famille, il partit un beau matin en voiture, annonçant qu'il allait rejoindre ses gens à la campagne pour quelques jours. Il doit être installé dans ce moment à New-York. Ce genre d'émigrants fait bien de s'en aller et surtout de ne pas revenir.

— M. Berger, le grand négociant en fromages de Langnau, décédé récemment, a doté l'hôpital cantonal de 20,000 fr. Le fonds des pauvres de Langnau reçoit 3000 fr., celui de Schangnau la même somme, et ceux de Deiswyl et de Stettlen 2000 fr. chaque, le fonds d'école de Langnau 1000 fr.; une foule de personnes et de serviteurs ont reçu des legs importants.

— *Jura bernois.* — Le drapeau blanc flotte depuis hier matin sur les prisons de Courtelary.

Ce fait mérite d'être signalé, attendu que depuis 14 ans le drapeau n'a pas flotté et encore cette fois-là, il n'y avait été que six heures de temps. Espérons qu'il le sera plus longtemps cette année.

BALE-VILLE. — Un comité qui s'est formé délègue deux commissaires au Texas pour y étudier un projet de colonisation. Ce sont un négociant bâlois et un agriculteur bernois.

FRIBOURG. — Le dernier numéro de la *Feuille officielle* contient un avis par lequel on annonce la saisie par voie juridique et, cas échéant, la prise par investiture d'une forêt de 769 mètres 50 dcm. (85 perches 50 p.) pour arriver au paiement avec frais d'un impôt des fortunes de *64 centimes !*

VAUD. — Lundi 17 avril, vers 2 heures du matin, on a senti à Eclépens, près La Sarraz, une forte secousse de tremblement de terre. Un fermier, debout à cette heure matinale, a constaté un balancement du sud-ouest au nord-est ; il a vu les chevaux et vaches se réveiller subitement en donnant des signes manifestes d'effroi ; le chien de garde s'est mis à hurler. Des pierres de taille encadrant les fenêtres ont été brisées, et un morceau est tombé à terre ; des débris de mortier se sont détachés des murs.

Cette secousse a-t-elle été un phénomène purement local, ou bien a-t-elle été sentie aussi ailleurs ? Nous ne pouvons que poser cette question.

Morges, 18 avril 1882.

F.-A. Forel, professeur.

— Un attentat a été commis lundi soir sur la route du Mont. Une femme qui venait de Lausanne y retournait en char, accompagnée par deux parents ; à un moment donné, l'un d'eux chercha à l'étrangler, probablement pour lui voler l'argent provenant de la vente d'un porc. Elle se défendit courageusement, appela du secours qui ne tarda pas à arriver. L'agresseur pendant ce temps s'était enfui dans la direction de Lausanne. Le second parent, qui a assisté à cette scène, ne paraît pas y avoir joué un rôle bien héroïque. Cette affaire se dénouera probablement devant la justice.

GENÈVE. — On lit dans un bulletin financier de cette ville :

« L'idée d'ouvrir à notre Bourse un registre destiné à inscrire les états de service des spéculateurs *à coup sûr*, fait son chemin. Elle a été admise en principe par la Société des agents de change. Il s'agira ensuite d'aviser à généraliser la mesure. »

Chronique neuchâteloise.

⁂ *Banque cantonale.* — La loi sur la Banque cantonale neuchâteloise, le décret relatif à la dissolution de la Banque cantonale actuelle et le décret concernant l'impôt sur l'émission des billets de banque, votés par le Grand Conseil le 11 avril

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 99

PAUVRE FILLE

par HIPPOLYTE AUDEVAL

(Suite.)

Puis il se releva en secouant la tête, comme pour dire qu'il n'y avait plus d'espoir.

— Ça m'étonnerait, murmura M. Clabousse. C'est un malin !

— Un malin ! répéta M. Palestrineau d'un air de fin connaisseur.

Mais le médecin emmena les témoins de Lucien et d'Hervé à quelques pas afin de s'expliquer plus librement.

Hervé fit un geste presque imperceptible.

— Monsieur le marquis d'Amblemont ! appela-t-il d'une voix faible.

Lucien s'approcha.

— Qu'est-ce que je disais, hein ! souffla M. Clabousse à l'oreille de son collègue et ami. Le voilà qui revient sur l'eau. Ne bougeons pas.

— Ne bougeons pas, répéta le colosse.

— Monsieur le marquis d'Amblemont, reprit Hervé d'une voix à peine articulée, j'ai menti... j'ai calomnié Mlle Fernande, vous m'entendez ?

— Je vous entends et je vous crois, répondit Lucien penché sur lui. En un pareil moment, votre rétractation ne saurait être que sincère...

— L'autre soir, reprit Hervé, quand je la menaçais par des allusions que vous avez comprises, vous, puisque vous m'avez provoqué, elle aurait pu d'un mot me perdre, me faire jeter en prison, car elle n'ignore pas que je suis un fraudeur...

— Oui, continua Lucien qui commençait à entrevoir toute la vérité... Mais Mlle Fernande a gardé le silence parce que vous lui avez sauvé la vie.

— Elle vous l'a dit ?

— Elle me l'a dit !

— Sans ajouter que je suis un fraudeur ?

— Sans ajouter cela monsieur de Bréan. Mais je comprends maintenant le motif...

Lucien s'interrompit.

Les deux inspecteurs s'étaient avancés, non pour surprendre cet entretien, mais pour surveiller Jacques Pierlaud de plus près.

Il s'en aperçut, et ses yeux déjà voilés par les ombres du trépas étincelèrent de colère.

— Arrière ! leur dit-il, respect à l'homme qui meurt !

Ils reculèrent.

— Cet orgueilleux bandit sera toujours le même ! grommela M. Clabousse comme s'il eût été humilié d'avoir obéi à cette injonction. Jusqu'à son dernier moment il trouvera moyen de nous insulter.

— Mais il ne nous insulte pas...

— Vous dites, Palestrineau ?

— Rien, monsieur Clabousse. Le fait est que Pierlaud pourrait bien nous parler plus poliment.

Le médecin, lui aussi, s'avança de nouveau, muni de linges et d'instruments de chirurgie.

— Une minute encore ! lui dit Hervé. Je vous prie.

Puis, s'adressant à Lucien :

— Mlle Fernande est la plus pure et la plus chaste des femmes, reprit-il. Vous auriez tout deviné, tout appris, monsieur d'Amblemont, mais cela me soulage de rétracter mes calomnies avant de mourir. Quand elle se précipita dans la Seine, je la recueillis sur un de mes bateaux de fraudeur, où des gens à moi la soignèrent et ou elle resta plusieurs mois, malade d'abord, puis captive. Je l'aimai. Je lui offris de l'épouser. Mais elle repoussa ma tendresse et parvint à s'enfuir au risque de périr mille fois. Voilà le secret qu'elle ne voulait pas révéler, voilà la lacune mystérieuse de son existence au-dessus de laquelle elle laissait volontairement planer des doutes, pour ne pas livrer aux plus rigoureux châtiments trois personnes, trois fraudeurs qui lui avaient sauvé la vie. Telle est la vérité. Il ne m'appartient pas, à moi coupable, à moi flétri, de louer, comme ils le méritent, ces nobles sentiments. J'avouerai seulement que je meurs satisfait, je meurs sans amertume en pensant que je n'ai pas été dénoncé par Mlle Fernande.

Puis, Hervé eut un sourire.

— Je vous délivre d'un soupçon horrible, continua-t-il, et vous auriez bonne envie de me serrer la main. Merci de l'intention, monsieur d'Amblemont. Mais regardez ces gens de police qui nous entourent. Ils ne permettent ni à vous ni à moi d'oublier que je n'ai pas toujours vécu en honnête homme.

— Je n'ai pas à vous juger, monsieur le comte de Bréan, répondit Lucien avec émotion. Ma fortune m'a toujours mis à l'abri de mal faire, et, préservé des tentations, je serais porté à qualifier trop sévèrement peut-être celles auxquelles vous avez succombé. Mais je n'ai pas connu en vous le fraudeur, monsieur, je n'ai connu que l'homme du monde.

Lucien éleva la voix et appela les quatre témoins du duel.

— Messieurs, leur dit-il d'une voix grave et ferme, nous étions venus ici pour nous battre, M. le comte de Bréan et moi... Je suis heureux de vous apprendre que nous nous sommes réconciliés.

Puis, se baissant vers Hervé, il lui tendit la main.

Hervé fit un suprême effort pour avancer la sienne.

— Merci, murmura-t-il.

Il essaya de sourire, mais une dernière convulsion tordit les traits de son visage, et il expira.

Les agents attendirent quelques instants, par bienséance, puis ils invitèrent les assistants à se transporter avec eux dans la maison de gardes la plus proche, afin de constater le suicide et d'apposer les signatures sur l'act qui allait être dressé.

Ils insistèrent sur cette formalité obligatoire et n'admirent d'exception que pour le marquis d'Amblemont, qui laissa son nom et obtint que ses amis signeraient pour lui.

(A suivre.)

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

1882, sont déposés à la Chancellerie d'Etat et dans les préfectures, où des exemplaires en seront délivrés gratuitement aux citoyens, sur leur demande.

Dans sa séance de vendredi, le Conseil d'Etat a décidé que le présent avis paraîtra dans les numéros de la *Feuille officielle* des 18 et 25 avril courant et 2 mai prochain, en sorte que le délai d'opposition pour provoquer l'exercice du referendum contre ces lois, expirera le 12 juin 1882.

⁂ *Annuaire officiel.* — On peu se procurer dans les bureaux de la Chancellerie d'Etat et des préfectures au prix prix de fr. 1»50 l'exemplaire, l'Annuaire officiel de la République et canton de Neuchâtel, pour 1882.

⁂ *Neuchâtel.* — Aujourd'hui, jeudi, un nouvel incendie a éclaté à Neuchâtel, dans les combles d'une maison de la rue du Seyon. Le feu qui s'est déclaré à 8 heures du matin n'a pu être maîtrisé qu'à 11 heures.

La toiture de ce bâtiment a été complètement détruite.

Variétés.

Frédéric Frœbel.

Le 21 avril on célébrera en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis l'anniversaire séculaire de la naissance de Frœbel, fondateur des Jardins d'enfants. A Dresde, le centre du Frœbellianisme, se tiendra un congrès présidé par le Dr Wichard-Lange.

Frédéric Frœbel naquit à Oberweissbach, dans la principauté de Schwarzbourg-Roudolfstadt, où son père était pasteur. De bonne heure il perdit sa tendre mère et fut ainsi privé de l'affection dont l'enfance a un si grand besoin. Plus tard, son oncle, le surintendant Hofmann, à Ilm, le prit dans sa maison jusqu'à sa première communion. Mais il fut rappelé par son père malade; chez celui-ci la chambre d'étude servait de chambre commune et le jeune homme fut souvent l'auditeur des misères humaines et résolut d'y remédier. Il étudia les sciences naturelles et les mathématiques à Iéna et à Berlin, prit part à l'indépendance de l'Allemagne en 1813, fit connaissance de Middendorf et de Langenthal, qui devinrent ses amis et plus tard ses collaborateurs. De retour à Berlin, il fut nommé inspecteur du musée de minéralogie de cette ville; mais il quitta bientôt cette place lucrative. Poursuivant toujours son idée, « le perfectionnement de l'éducation de l'enfance, » point de départ de la régénération de l'homme, il devint précepteur des enfants de M. Holzhausen, vint avec eux chez Pestalozzi et assista à toutes leurs leçons. Il était un précepteur indulgent, mais rigoureux dans ses devoirs. Il quitta cette place après la mort de son frère qui laissait une femme et trois garçons: Frœbel se chargea de ces derniers ainsi que des deux garçons d'un autre frère et du jeune frère de Middendorf; avec ces six garçons il commença à Keilbau son premier institut qui existe encore aujourd'hui et où il resta seize ans; alors il remit son établissement, qui était devenu célèbre, à son frère et répondit à l'appel de M. de Wartensee, qui mit à sa disposition son château situé en Suisse, pour y fonder un même établissement. Il n'y resta qu'une année, puis alla à Blankenbourg où il fonda le premier Jardin d'enfants avec une école pour former les jeunes jardinières d'enfants. Il dut quitter Blankenbourg pour des raisons pécuniaires et fut heureux de recevoir du duc de Meiningen une maison appelée Marienthal, près de Liebenstein, où il créa un jardin d'enfants avec une école préparatoire pour les jeunes filles. C'est là qu'il mourut le 21 juin 1852.

Avant sa mort il eut la satisfaction d'être invité à l'assemblée générale des instituteurs qui eut lieu à Gotha et où sa méthode fut approuvée par un grand nombre. Bien des pédagogues se sont occupés et s'occupent encore à améliorer l'éducation de l'enfance, mais Frœbel est le premier qui se soit occupé de l'éducation de l'enfant dès son berceau. Il a publié un livre intitulé « Causeries de la mère », qui devrait être entre les mains de toutes les mères de famille. Et pour que son idée se réalise complètement, il faudrait que la dernière année scolaire des jeunes filles soit consacrée à l'étude théorique et pratique des Jardins d'enfants, afin de devenir, suivant l'expression de Frœbel, « les jardinières de l'enfance, soignant la plante humaine au soleil de leur amour, et la faisant épanouir comme la fleur, sans la comprimer, sans la fausser, d'après les lois de la nature et selon la volonté de Dieu. »

***

Dernier Courrier.

Genève, 19 avril. — Les recherches actives et persévérantes auxquelles on se livre près de Bellerive pour retrouver les corps des victimes de la catastrophe du 8 avril, ont enfin obtenu un succès partiel. Hier, à 6 heures et demie du soir, on a retiré des eaux le corps du jeune Th. Perregaux.

Tunis, 19 avril. — Le bruit que l'armée turque à Tripoli se rapprocherait de la frontière de Tunisie est inexact. Les troupes turques ont quitté Tripoli par mesure de salubrité et se sont installées à quatre kilomètres de la ville.

Paris, 19 avril. — On télégraphie du Caire au *Journal des Débats* que le conseil de guerre a condamné à l'exil treize officiers circassiens. Le désordre augmente journellement et l'irritation des Bédouins nomades contre Araby bey est très grande.

Paris, 19 avril. — Un duel a eu lieu ce soir entre M. Charles Laurent et M. Ladevéze, du *Pays*.

M. Ladevéze a été blessé au bras.

St-Pétersbourg, 19 avril. — Le *Golos* publie une dépêche de Kherson, en date d'hier, d'après laquelle le calme était rétabli à Nowaja-Praga; il n'y a plus eu de troubles ultérieurs.

Londres, 19 avril. — Mac Lean a été acquitté pour cause de folie.

Berlin, 19 avril. — Un comité présidé par M. le bourgmestre Forkenbeck a convoqué une assemblée pour discuter les moyens de venir en aide aux Israélites de Russie. On annonce que M. de Forster, auteur de la pétition antisémite, va émigrer au Brésil pour y fonder une nouvelle Allemagne.

Berlin, 19 avril. — D'après une dépêche de Moscou, le bruit court dans cette ville que le prince Obolensky, envoyé de Pétersbourg pour inspecter le Kremlin, y a découvert une mine dans une galerie récemment murée à son extrémité.

Le travail a été exécuté ouvertement et en plein jour, et il a été impossible de découvrir la personne qui l'a ordonné. En ouvrant la galerie on y a découvert une grande quantité de dynamite. On croit généralement, à Moscou, que le couronnement n'aura pas lieu dans le courant de l'été.

Berlin, 19 avril. — Les auteurs du vol de diamants, commis l'année dernière dans un bureau de la poste à Londres, viennent d'être arrêtés par la police berlinoise, au moment où ils allaient partir pour la Russie. Une grande partie des objets volés ont été retrouvés. Les diamants volés avaient une valeur de 80,000 livres sterling.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

du 13 au 19 avril 1882.

Naissances.

Auguste, fils de Gottlob-Frédéric Frank, Wurtembergeois.
Charles-William, fils de Pierre-Charles-Louis Dufaux, Genevois.
Cécile-Joséphine, fille de Louis Meister, Français.
Jeanne-Mathilde, fille de Louis-Albert Rauss, Neuchâtelois.
Edouard, fils de Georges-Edouard Piaget, Neuchâtelois.
Charles-Alcide, fils de Alcide-Edouard Jacot, Neuchâtelois.
Raoul-Armand, fils de Henri-Emmanuel Favre, Vaudois.
Charles-Eugène, fils de Johannes Bolliger, Argovien.
Mathilde, fille de Paul-Auguste Chopard, Bernois.
Albert, fils de Léopold Calame-Longjean, Neuchâtelois.
César-Emile, fils de César Güntert, Argovien.
Albert, fils de Gottfried Born, Bernois.
Marie-Elise, fille de Fritz-Emile Huguenin-Vuillemin, Neuchâtelois.
Mélina-Rosa, fille de Julien Fornallaz, Vaudois.
Emile-Henri, fils de Henri-Louis Droz, Neuchâtelois.

Promesses de mariage.

Paul-Eugène Tissot-Daguette, monteur de boîtes, Neuchâtelois, et Marie-Lina Christener, horlogère, Bernoise.
Gottfried Schmidt, fontainier, Bernois, et Elise Williommet, servante, Vaudoise.
Oscar Brandt-dit-Grieurin, sans profession, Bernois, veuf de Pauline Juillerat, et Marie-Alida Jacot-Guillarmod, tailleuse, Neuchâteloise et Bernoise,
James Dubois, comptable, et Sophie-Louisa Dubois-dit-Cosandier, sans profession, les deux Neuchâtelois.
Constant-Henri Führimann, horloger, et Berthe Morf, les deux Bernois.
Louis-Henri Vuille, horloger, Neuchâtelois, et Marie-Louise Ackermann, sans profession, Soleuroise.
Paul Bandelier, horloger, Bernois, et Lucie Bourquin, horlogère, Neuchâteloise.
Emile-Sigismond Petitpierre, graveur, Genevois, et Marie-Madeleine-Elise Tuscher, horlogère, Soleuroise.
Alexandre-Léon Tarbesse, pâtissier, et Louise-Coralie Badel, tailleuse, les deux Français.
Daniel-Edouard Allenbach et Anna Grossenbacher, les deux agriculteurs et Bernois.

Mariages civils.

Paul-Albert Degoumois, monteur de boîtes, Bernois, et Louise-Juliette Robert, horlogère, Neuchâteloise.
Jules Picard, négociant, Bâlois, et Jeannette Meyer, sans profession, Neuchâteloise.

Décès.

13794 Lucie Veuve, née le 18 février 1833, Neuchâteloise.
13795 Dominique Novelli, maçon, époux de Rosa Manuelli, né en 1853, Italien.
13796 Adèle-Mélina Allenbach, née le 28 mars 1882, Bernoise.
13798 Claude-Charles Franc, né le 9 avril 1882, Neuchâtelois.
13799 Mathilde Mæck, née le 23 octobre 1881, Wurtemgeoise.
13800 Enfant masculin, né-mort à Frédéric-Joseph Cartier, Soleurois.
13801 Anna-Barbara née Weber, épouse de Ulysse Tissot-Daguette, née le 27 avril 1832, Neuchâteloise et Bernoise.
13802 Henriette Müller, née le 21 décembre 1881, Bernoise.
13803 Ulysse Humbert, coiffeur, époux de Isaline née le 17 septembre 1817, Neuchâtelois.
13804 Zélie née Clerc, veuve de Victor-Louis Colomb, née le 15 octobre 1805, Neuchâteloise.
13805 Jules-Henri Bourquin, horloger, né le 9 octobre 1822, Bernois.
13806 Alfred Krebs, charpentier, époux de Laure-Ida née Rufenacht, né le 24 novembre 1851, Bernois.

Banque Fédérale, Comptoir de Chaux-de-Fonds

COURS DES CHANGES le 20 Avril 1882.

	TAUX de l'escomp.	Courte échéance demande	Courte échéance offre	2 à 3 mois demande	2 à 3 mois offre
France.....	3 1/2	99 7/8	100 1/8	99 7/8	—
Belgique	5	99 3/4		99 3/4	
Allemagne	4	123 1/8	—	123 1/4	
Hollande.....	5	208 3/4		208 3/4	
Vienne	5	209		209	—
Italie, Lires	5	96 1/2		96 1/2	
Italie, or	5	99 1/2,100	suivant	places	
Londres.....	3	25.20		25.20	
Espagne	6	485		485	
Barcelone.....	6	486		486	
Portugal.....	6	535		535	
Russie	6	2.45		2.45	
Scandinavie....	6	137	—	137	—
BBque Allemand		123 1/4	123 3/4		
20 Mark or		24.65	24.75		
BBque Anglais..		25.10	—		
Autrichiens		209			
Roubles		2.45			
Doll. et coup. ...		5.12	5.20		

Escompte pour le pays 5 à 5 1/2 %.
Tous nos prix s'entendent pour du papier bancable.
Nous délivrons encore quelques bons de Dépôt 4 1/2 % pour 1 an ferme et 3 mois de dénonce.
Nous continuons à émettre pour compte de notre Siège de Berne, des Obligations 4 1/2 % à 3 ans de terme et 6 mois de dénonce.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

MOIS	HEURE	Thermomèt. Centig.	VENT	TEMPS	Barom. millim
20 Avril	1 h. soir.	+ 9,	N.	Nuageux	—
»	7 h. soir.	+ 4,8	N.-O.	Serein	—
21 »	Minima	0,			
»	8 h. mat.	+ 6,	S	»	—

RÉSULTAT

des essais du lait du 13 Avril au 14 Avril 1882.
(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms. Prénoms et Domicile.	Butyromètre.	Lait entier.	Lait écrémé	Crémomètre.
Glauser, Abram, Bd d. l. Gare 11	38	32,5	36,8	25
Mafli, Jacob, Bd Pt-Château 19 .	33	32,4	34,8	15
Kohler, Jacob, Progrès 9 A . .	32	34,4	37,2	10
Vuille, Alcide, Sombaille 4 . .	31	33,	36,1	15
Ryser et Hirsig, Balance 6 A. .	31	33,4	36,2	12
Kernen ve de Jacob, Pouillerel .	31	32,7	36,	10
Jeanmaire, Js, Bd Pt-Château 14.	30	31,6	35,	15
Schwendimann, Marie, Terreaux	30	32,8	35,8	13,5
Gobet, Pierre, 1er Mars 16 B . .	30	33,6	36,5	13
Greuter, Joachim, Collège 19 .	30	33,6	36,6	13
Lienhardt, Samuel, Grebille .	29	31,6	34,5	12,5
Neuschwander, Ch, Ronde 20 .	29	33,4	35,8	9

Chaux-de-Fonds, le 15 Avril 1882.

CONSEIL MUNICIPAL.

AVIS OFFICIEL

Impôt direct 1882.

Les contribuables appartenant au ressort municipal de la Chaux-de-Fonds sont avisés que la **réoeption** des déclarations duement remplies et signées aura lieu du lundi 17 au samedi 22 avril 1882, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir, à l'étage supérieur de l'hôtel des services publics (Hôtel des Postes).

Les contribuables qui n'auraient pas reçu le formulaire ad hoc et voudraient faire leur déclaration, devront le réclamer au Comité pendant les jours ci-dessus indiqués.

Ceux qui voudront opérer la remise de leur déclaration reçue avant la dite époque des séances du comité, pourront le faire dès lundi 10 jusqu'au samedi 15 avril 1882, à 6 heures du soir, au bureau de la Préfecture.

Le délai fatal pour la rentrée des déclarations est le 22 avril 1882, à 6. heures du soir.

Chaux-de-Fonds, le 29 mars 1882.

Au nom du Comité local:
Victor Brunner,
518-1 correspondant.

Magasin de Glaces.

GLACES RICHES & ORDINAIRES

Redorure.
Galerie et ciels de lits.
Encadrements riches et ordin.

Grand assortiment de **Tableaux** à l'huile et aquarelles.

Grand choix de **glaces de toutes grandeurs.**

Nettoyage soigné de gravures et lithographies, ouvrage propre et prix modérés. 655-6

Se recommande
A. Brendlé, Chapelle 4.

Magasin de fer
E. BACHMANN & Cie
Rue Léopold Robert 26
CHAUX-DE-FONDS

Dépôt de **Sonneries électriques** complètes.
Dépôt des **écuelles et plateaux** incassables.
Agence pour **Nickelage, argenture et dorure** de tous articles en métal.
Agence et dépôt de **plaques d'inscriptions** en tous genres, émaillées et nickelées. 659-3

Liquidation

Madame **Louise DROZ-NICOLET,** rue du Premier Mars 6, voulant se retirer des affaires, annonce à sa clientèle et à chacun en particulier que dès le 23 avril courant elle vendra toutes ses étoffes au prix coûtant; toutes les marchandises courantes jouiront aussi d'un rabais.

Elle se recommande à toutes les personnes qui voudront bien la favoriser de leurs achats. 656-6

EN VENTE
à l'Imprimerie et Librairie
COURVOISIER
ANNUAIRE OFFICIEL
de la République et Canton de Neuchâtel
pour 1882. 663-3
PRIX: FR. 1›50.

On offre à louer pour St-Georges
1883, au centre des affaires, **un bel appartement** de six pièces et dépendances.

Un magasin avec grande devanture et **appartement** de deux pièces et dépendances.

Un pignon de trois pièces, au soleil.

NOTA. — Le magasin pourrait être au besoin disponible en St-Martin 1882.

Adresser les offres case 601, Chaux-de-Fonds. 569-1

AVIS

On demande à acheter des échappements ou finissages ancre 19 et 20 lig., 1/2 ou 3/4 platine. — Adresser les offres avec échantillons à L. Nicole-Banguerel, rue St-Honoré 2, Neuchâtel. 644-2

Nouveautés, Confections, Lingerie.

Mme MARIE GAUCHER 574-1
9, Rue de L'Arsenal, 9

vient de recevoir, de Paris, un magnifique assortiment de confections et tissus haute nouveauté qui se recommandent par leur fraîcheur, leur bon goût et leurs prix modestes. Elle prie les Dames désireuses d'acheter beau et bon marché de l'honorer de leur visite.

LOTERIE DES EPLATURES
Numéros gagnants.

4	192	334	476	621	773	921	1065	1233	1375
8	195	337	480	625	779	923	1066	1238	1378
11	196	338	481	632	780	924	1068	1239	1379
12		341	487	633	787	926	1070	1241	1383
15	205	343	489	637	789	928	1071	1242	
17	206	345	491	639	790	941	1072	1244	1400
19	207	347	494	640	791	949	1073	1245	1401
21	210	350		641	793	950	1076	1248	1404
23	211	356	500	643		952	1078	1251	1406
29	214	363	503	644	804	953	1081	1253	1408
30	220	366	505	649	806	955	1084	1255	1409
31	221	376	507	650	811	959	1085	1257	1412
37	223	377	512	653	812	961	1088	1258	1413
48	224	379	514	654	814	964	1089	1262	1418
51	228	381	515	661	816	965	1090	1263	1420
53	235	384	516	663	818	966	1091	1264	1422
54	236	389	517	668	824	967	1094	1265	1423
60	238	396	518	669	829	969	1098	1270	1425
62	243	397	523	671	836	970		1271	1427
82	245	398	524	676	838	972	1104	1272	1429
86	246	399	525	677	839	981	1115	1274	1431
89	247		530	379	847	982	1121	1278	1434
90	248	402	534	684	849	985	1124	1280	1437
91	249	408	536	687	851	986	1125	1282	1440
92	250	413	537	688	853	990	1128	1289	1442
93	260	415	548	690	857	995	1129	1291	1443
97	262	416	551	696	860	997	1133	1292	1449
98	265	418	552	698	861		1138	1293	1451
99	266	420	554		862	1000	1140	1296	1454
	269	422	556	703	863	1003	1148		1455
101	270	427	557	708	868	1013	1152	1309	1456
121	272	431	557	709	870	1014	1156	1311	1457
122	273	432	571	712	872	1018	1158	1313	1458
123	274	433	573	714	873	1021	1163	1314	1460
127	281	439	574	715	875	1022	1164	1320	1461
133	283	443	580	718	880	1025	1169	1322	1465
137	286	444	581	726	881	1026	1170	1323	1467
151		447	584	730	882	1031	1172	1325	1471
152	302	449	587	735	888	1033	1177	1330	1472
153	303	450	588	738	890	1035	1182	1331	1473
157	305	454	589	741	892	1040	1186	1334	1476
158	306	455	593	743	893	1041	1187	1335	1477
161	307	456	594	747	897	1042	1189	1336	1478
162	309	457	595	751	898	1043	1192	1344	1482
163	316	459	596	752		1045		1350	1488
173	320	461	598	753	905	1047	1200	1351	1490
175	325	462	599	757	907	1048	1202	1354	1492
177	328	467		759	908	1051	1208	1357	
180	330	469	605	766	909	1052	1209	1360	
182	331	470	606	769	914	1058	1212	1361	
187	332	471	614	770	915	1060	1219	1365	
188	333	475	619	772	919	1062	1229	1372	

On est prié de réclamer les lots d'ici au 31 Mai, aux Eplatures, chez M. Albin Droz, restaurant de la Bonne-Fontaine.

Passé cette date, les lots non réclamés, restent la propriété du Comité. 664-1

B. WEILL
Rue St-Pierre 14, maison Dubois-Sterky
Chaux-de-Fonds.

LIQUIDATION ANNUELLE
des fleurs artificielles.

A chaque printemps, c'est-à-dire à la fin de la saison des bals et des soirées, nous avons l'habitude de liquider toutes les fleurs restant en magasin. Pour cette fin de saison, ces fleurs sont de première fraîcheur et leurs teintes sont au goût du jour, par le fait que le plus vieil envoi est du mois de décembre et le dernier du mois de février.

LE MAGASIN
est réassorti complètement en beaux articles de lingerie fine. Bonneterie, Ganterie, Corsets; Capotes, robes et tabliers pour bébés.
565-1 **Benjamin Weill.**

Occasion exceptionnelle.

Ensuite de résiliation de bail pour raison de santé et cas majeur, à remettre la suite d'un petit commerce, bien agencé, au plus tard pour St-Georges; conditions avantageuses. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 508-2

Concours.

La **Société du Gaz** de la Chaux-de-Fonds met au concours la fourniture de **21 manteaux** pour ses ouvriers.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions au bureau de l'usine à gaz, où les soumissions devront être remises pour le 15 mai prochain.

Chaux-de-Fonds, le 13 avril 1882.

Le Président de la Société du gaz:
617-1 Cl GIRARD-PERREGAUX.

Pour St-Martin 1882
à louer un bel appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances.
S'adresser Place Neuve 10. 618-1

Spécialité d'huiles d'olives (Vierge)
pour provisions de
MÉNAGES, HOTELS ET PENSIONS
DE LA MAISON
H. FABRE père & fils
Propriétaires-fabricants, à **Salon**
(Bouches du Rhône)

Seul représentant pour les Montagnes et le Jura: M. **Alcide Hirschy, no 26, rue Jaquet-Droz, no 26,** Chaux-de-Fonds.

Huiles spéciales pour machines à vapeur, usines, fabriques, etc. Le tout livré par bidons ou estagnons de toute contenance, depuis 7 kilos et au-dessus, **franco** dans toutes les gares du réseau suisse. 641-3

GUÉRISON PARFAITE
des Maux de Dents
par l'Elixir de J.-L.-F. Girard
Chimiste, à Marseille.

Ce précieux spécifique supprime instantanément la douleur la plus violente. Il est souverain dans les cas si fréquents d'inflammation de gencives et son emploi habituel, sans l'adjonction d'aucune poudre, préserve le système dentaire de toute maladie.

Prix des flacons: 1 fr., 2 fr. et 3 fr.

Se trouve: à la *Chaux-de-Fonds*, chez M. Justin Schneider, rue de l'Hôtel-de-Ville; au *Locle*, à l'Imprimerie et Librairie Courvoisier, rue du Collège. 534-11

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
de la Chaux-de-Fonds.

Un concours est ouvert pour la **meilleure tenue des fermes** dans le district de la Chaux-de-Fonds.

8 PRIMES

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 31 mai, chez M. JACOB STREIFF, rue de l'Hôtel-de-Ville 7.

Les visites auront lieu dans le courant du mois de juin.

Les points à examiner par le Jury sont:
1. **Culture en général:**
   a) Prairies,
   b) Champs,
   c) Culture maraîchère,
   d) Pâturages.
2. **Bétail.**
3. **Laiterie.**
4. **Engrais** (soins et emploi).
5. **Travaux d'amélioration.**
6. **Entretien de la ferme et outillage.**
7. **Direction et comptabilité.**

603-7 LE COMITÉ.

On demande de suite une **sommelière** parlant français et allemand, ayant déjà servi dans une brasserie et sachant faire outre le service, le nettoyage du local et des ustensiles.
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 632-2

Cercle Montagnard.
Chaux-de-Fonds.

L'inauguration officielle aura lieu **Samedi 29 avril.** Le tenancier circulera incessamment pour recueillir les adhésions au banquet qui aura lieu à cette occasion à 7 1/2 heures du soir. La liste de souscription sera en outre déposée au Cercle jusqu'au mardi soir 25 courant, jour où elle sera irrévocablement close.
649-3 **Le Comité.**

Changement de domicile.
A partir du 21 courant le **Bureau et Comptoir** 660-3
Gabriel Didisheim & Rueff frères
est transféré
rue du Parc 39, au 1er étage.

Changement de domicile.
L'atelier de finissage de boîtes or de Mesdames **VORPE & KUNZ** est transféré **rue des Arts,** maison du Cercle Montagnard. 661-3

Sonneries électriques
à la portée de tout le monde, chez **Weill,** opticien, à la Chaux-de-Fonds.

Appareils avec tous les accessoires et description de les poser. Prix: fr. 16›50, fr. 22›50, et au-dessus.

Vente de toutes pièces détachées ayant rapport aux sonneries électriques.

On se charge de les poser. 662-3

Chaussures.

J'informe ma clientèle qu'ayant une grande quantité de chaussures de ma fabrication, je les offre à vendre avec un grand rabais.

Je prie les personnes qui ont encore des raccommodages chez moi, de venir les réclamer.

Daniel RUCH
10, Rue du 1er Mars, 10. 642-3

On offre à louer
pour St-Martin 1882, un bel appartement de 3 pièces avec les dépendances, situé au soleil levant, au quartier en dessus de la Gare. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 657-3

A louer. Pour cas imprévu on offre à louer pour le 23 Avril 1882 **un grand appartement de quatre pièces,** corridor et dépendances. — S'adresser à M. Pierre-Oscar Dubois, Charrière 2. 633-3

A louer pour St-Georges, une grande **cave** indépendante. — S'adresser rue de la Chapelle 4. 409-2

A vendre contre argent comptant, une roue en fonte de fer, une meule de lapidaire, des pinces, roulettes et agathe. — S'adresser à Mme Held, rue de la Demoiselle, no 85. 636-2

Apprentie. On demande de suite une apprentie repasseuse de linge. — S'adresser à Mme Bourquin-Droz, rue Léopold Robert 6. 658-3

Servante. On demande, pour le 15 mai, une bonne servante pouvant fournir de bonnes références et connaissant tous les travaux d'un ménage.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 651-3

On demande un bon **démonteur** et **remonteur** pour pièce ancre et cylindre Remontoir, ainsi qu'un ouvrier au mois ou à l'année, pouvant à l'occasion aider à décotter et à achever les boîtes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 645-2

Un remonteur connaissant parfaitement les échappements ancre et cylindre et ayant l'habitude des petites pièces pourrait se placer de suite dans un bon comptoir de la localité. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 638-2

On demande un **jeune homme** ayant fait les repassages auquel on enseignerait les démontages et remontages. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 635-3